

N°10

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT



ZOOM
LE NOUVEAU
CONSEIL
MUNICIPAL

TRAVAUX
UNE VILLE
MODERNE

HABITAT
UNE VILLE QUI
SE DÉVELOPPE



JUIN 2014

VIVRE À SOLLIÈS



Le vintage à Solliès-Pont



Festivités de l'été // Supplément détachable

Editorial

Merci de votre confiance

Merci tout d'abord aux très nombreux Solliès-Pontois qui m'ont de nouveau accordé leur confiance à l'occasion des élections municipales de mars.

Le vote de la population a reconnu la valeur et la richesse de notre bilan ainsi que la pertinence de notre projet pour les 6 prochaines années. Il a aussi témoigné de votre adhésion à une autre façon de faire une politique locale, en dehors des partis, au service de l'intérêt général, en rejetant la surenchère, l'inexpérience et la démagogie.

Très largement réélu, assuré du soutien de la population et de l'adhésion de mon équipe, j'aborde avec confiance et sérénité un deuxième mandat qui sera celui de la continuité au service de la population.

Aidé par une équipe efficace et solidaire, soutenu par nos fonctionnaires dévoués et compétents, vous savez que mes engagements électoraux pris en 2008 ont largement été dépassés pour une véritable transformation de notre commune. Alors que se déployait une politique sociale nécessaire et efficace, les manifestations populaires et les événements culturels se sont développés pour le bénéfice de tous.

Nous poursuivons cette politique volontariste qui a permis de créer de nombreux espaces publics, de nouvelles infrastructures sportives et l'amélioration de votre cadre de vie. Comme le soutient notre projet, nous continuerons de répondre aux droits élémentaires de chacun que sont l'Habitat et l'Emploi qui restent les deux piliers de notre politique sociale, mais aussi de favoriser l'accès à la Culture pour tous dans le respect de l'Environnement.

Ces objectifs prioritaires ont déjà été engagés comme la construction de l'Ecoquartier, l'extension de notre zone d'activités ou encore la rénovation de notre château, des opérations qui marqueront le mandat à venir.

Nous poursuivons également l'aménagement de nos espaces publics et continuerons de traiter les difficiles problèmes que sont la circulation et le stationnement dans notre centre urbain mais aussi dans les lotissements et les quartiers périphériques.

Certes le contexte économique reste tendu. Les effets de la crise perdurent et pèsent depuis 2008 sur le budget communal. La restriction des dotations de l'Etat, l'alourdissement des charges comme celles induites par la réforme des rythmes scolaires pénalisent sévèrement les collectivités territoriales qui doivent également satisfaire aux exigences impérieuses de l'Etat concernant le logement social. La réforme territoriale en cours ajoute enfin à l'incertitude et à l'insécurité que ressentent les maires qui constatent le recul des aides locales comme celles octroyées par le conseil général dont l'existence même est menacée alors que notre intercommunalité n'est plus guère efficiente.

Notre détermination et notre volonté restent cependant entières afin de surmonter ces difficultés pour continuer à investir sans augmenter la part communale de la fiscalité locale et en faisant appel à l'emprunt de façon raisonnable. Nous poursuivons le développement et la modernisation de notre cité sans renoncer à nos valeurs rurales, entre Tradition et Modernité, préoccupés de rassembler, de protéger et de continuer à réaliser.

Il faudra pour cela maintenir les équilibres financiers en maîtrisant, voire en diminuant encore les dépenses de fonctionnement et pratiquer une politique budgétaire rigoureuse dont le compte administratif 2014 apporte de bons et encourageants résultats.

La belle saison est là et avec elle l'ouverture d'une saison estivale dont les événements festifs, populaires et culturels constitueront, je l'espère, une heureuse parenthèse à vos soucis quotidiens.

A toutes et à tous, je souhaite d'excellentes vacances bien méritées.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont



Sommaire

> 3

A la Une

> 4-5

Les élections municipales

> 6-8

Retour en images

> 9-10

Une ville moderne

> 11-14

L'été à Solliès-Pont

> 15

Le bilan financier

> 16-17

Une ville qui se développe

> 18-19

Une ville vivante

> 20

Une ville qui a du talent

> 21

Les nouveaux commerçants

> 22

Libre expression

> 23

Le carnet solliès-pontois



Favoriser la réussite scolaire

La réforme scolaire

La volonté du Président de la République et du Gouvernement de "refonder l'école" vise à favoriser la réussite scolaire de tous les enfants. La réforme concerne en premier lieu l'évolution du système éducatif mais elle engage également un changement des rythmes scolaires. Depuis plusieurs années, le débat national a en effet fortement mis en évidence la nécessité de réduire le temps d'enseignement quotidien des enfants des écoles maternelles et élémentaires et de mieux répartir la scolarité sur l'année. Le décret du 24 janvier 2013 prévoit ainsi le retour de la semaine d'école à 4,5 jours dès 2013.

La municipalité, très impliquée, a fait connaître son intérêt à engager la réforme en créant les conditions de mise en place des nouveaux rythmes, après un large temps de concertation. En effet, le 14 mars 2013, le conseil municipal a acté le report de la réforme à la rentrée 2014/2015 en proposant une négociation avec les enseignants, les parents d'élèves, les acteurs éducatifs afin de trouver un consensus pour un projet d'organisation scolaire harmonieusement articulé avec les temps extrascolaires.

Le comité de pilotage s'est réuni à 8 reprises pour construire un véritable projet éducatif de territoire. Dès septembre 2013, toutes les familles ont été consultées via un questionnaire. L'ensemble des acteurs éducatifs, partenaires incontournables du projet : enseignants, parents d'élèves, responsables

d'associations, représentants du Ministère de l'Education Nationale, de la caisse d'Allocations Familiales du Var, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, fonctionnaires, ont échangé et construit un projet pour les enfants de notre commune.

Notre projet de qualité a été validé par le Ministère. Pour autant, les coûts inhérents à ce projet sont très importants. La commune est confrontée à une très forte baisse des dotations imposée par la politique d'austérité menée par l'Etat.

L'association des Maires de France a fait valoir la réelle difficulté de mise en œuvre. Le gouvernement, le 8 mai 2014, a ainsi acté la possibilité d'une nouvelle expérimentation à proposer au Ministère avant le 6 juin 2014. Toujours soucieux d'aboutir à un projet ambitieux et de qualité, les conseils d'écoles extraordinaires se sont prononcés pour une demi-journée d'école supplémentaire et le regroupement des nouvelles activités périscolaires (NAPS) sur une demi-journée. La rentrée 2014 sera indéniablement une étape importante. L'amélioration du projet, au service de la réussite de tous les enfants, et plus particulièrement ceux qui sont en difficulté, est un impératif qui appelle l'implication de tous et au premier plan, la contribution financière de l'Etat, dont la pérennité est souhaitable.



Réception de la 3^{ème} fleur

La 3^{ème} fleur

Après une 2^{ème} Fleur en 2012, la commune vient de se voir remettre sa 3^{ème} Fleur par le Comité Régional des Villes et Villages Fleuris. Une performance à souligner car, habituellement, il se passe plusieurs années entre l'attribution d'une Fleur.

Le jury a souhaité ainsi saluer les efforts réalisés par les services municipaux, mais aussi par les habitants eux-mêmes, dans le but d'améliorer le cadre de vie et avec lui le quotidien de chaque citoyen. Fleurir les allées et les squares, élargir les trottoirs, créer des places de stationnement,

dissimuler les câbles et les réseaux, opter pour le développement durable, multiplier les points de collecte enterrés ou semi-enterrés pour le tri des déchets, faciliter l'accessibilité aux handicapés, organiser un concours "Maison fleurie", créer des événements autour de la nature, sont quelques-unes des actions qui ont été saluées par la Commission d'attribution, lors de la remise de cette récompense à Marseille, en présence du président du Conseil Régional, Michel Vauzelle.

Le charançon rouge

Le charançon rouge du palmier est un organisme nuisible. Le cycle biologique de cet insecte se déroule dans les plantes hôtes comme le palmier des Canaries. Son développement provoque la mort des palmiers.

Au-delà de l'impact sanitaire, économique et patrimonial, ce ravageur peut également occasionner des dommages aux personnes et aux biens, par la chute de la tête de palmiers atteints, quand les travaux d'éradication ne sont pas entrepris.

La totalité du littoral de Nice à Marseille est contaminé. L'arrêté ministériel du 21 juillet 2010 rend la lutte obligatoire contre le charançon rouge du palmier. Les personnes qui possèdent des palmiers sont priées de se rapprocher rapidement des autorités locales en téléphonant au Centre Technique Municipal (04 94 13 54 74).

Pour Solliès-Pont simplement merci

■ Les résultats du premier tour

Electeurs inscrits : 9 150

Exprimés : 5 537

Nuls : 68

André Garron : 2552 (46,09%)
(Continuons tous ensemble pour Solliès-Pont)

Régis Chevrot : 919 (16,60%)
(Solliès-Pont Bleu Marine)

René Grisolle : 937 (16,92%)
(Plus proche pour aller plus loin)

Jean-Pierre Luquand : 1 129 (20,39%)
(Ensemble, construisons l'avenir)

■ Les résultats du second tour

Electeurs inscrits : 9 150

Exprimés : 5 485

Nuls : 63

André Garron : 2708 (49,37%)
(Continuons tous ensemble pour Solliès-Pont)

Régis Chevrot : 830 (15,13%)
(Solliès-Pont Bleu Marine)

René Grisolle : 746 (13,60%)
(Plus proche pour aller plus loin)

Jean-Pierre Luquand : 1 201 (21,90%)
(Ensemble, construisons l'avenir)

Les élections municipales

Le 29 mars dernier, vous nous avez largement réélus. Ainsi la tradition qui, depuis 40 ans, voulait qu'un maire n'accède pas à un second mandat, est devenue obsolète. Cette réélection n'est pas le fruit du hasard, mais celui des promesses tenues, du travail accompli avec force et conviction. Elle est aussi le résultat d'un dévouement audacieux et sincère pour la cause communale et la qualité de vie de ses habitants. Pour le renouvellement de votre confiance, simplement merci !

■ La composition des commissions

AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

Thierry DUPONT, Marie-Pierre CAPELA, Roseline FOUCOU, Alexandra DELGADO, Sandrine BELTRA, Monique BESSET, Huguette BERTRAND, Céline BONHOMME, Jocelyne CHOLLEY, Aude MAIRESSE

URBANISME / TRAVAUX / FINANCES

ENTREPRISES ET QUARTIERS

Jean-Pierre COIQUAULT, Danièle RAVINAL, Joseph FINO, Philippe LAURERI, Patrick BOUBEKER, Joël PICOT, Pascale TREQUATTRINI, Daniel RE, Jean-Paul BOUTIER, Régis CHEVROT, René GRISOLLE

PERSONNEL / TECHNOLOGIES NOUVELLES

AFFAIRES GENERALES

Joëlle LAKS, Jean-Claude LE TALLEC, Jean-Pierre COIQUAULT, Marie-Pierre CAPELA, Joël BIAU, Bernard ZUCK, Marc MERMET MEILLON, Jean-Paul BOUTIER, Jocelyne CHOLLEY, René GRISOLLE

AFFAIRES CULTURELLES / TOURISME / CULTE

Marie-Aurore GOTTA SMADJA, Sandrine BELTRA, Joël PICOT, Daniel RE, Huguette BORELLI, Laurence CREMADES, Huguette BERTRAND, Jacques DAVIGNON, Régis CHEVROT, Aude MAIRESSE

JEUNESSE / SPORT / ASSOCIATIONS / DELINQUANCE

































Thierry DUPONT, Jean-Pierre COIQUAULT, Roseline FOUCOU, Frédéric GANDIN, Huguette BERTRAND, Huguette BORELLI, Dalel CHAOUICHE, Jacques DAVIGNON, Jocelyne CHOLLEY, Aude MAIRESSE





SECURITE / RISQUES MAJEURS / AGRICULTURE

Thierry DUPONT, Philippe LAURERI, Joël BIAU, Frédéric GANDIN, Bernard ZUCK, Daniel RE, Huguette BORELLI, Jean-Paul BOUTIER, Régis CHEVROT, René GRISOLLE

La composition du nouveau conseil municipal

■ Les délégations aux adjoints // Les adjoints au maire et les conseillers municipaux

 Adjoint au maire Jean-Pierre COICHAULT Entreprises Commerce et Artisanat	 Adjoint au maire Thierry DUPONT Affaires Sociales, Jeunesse et Sport Affaires Communautaires	 Adjoint au maire Philippe LAURERI Sécurité Risques majeurs Agriculture - Quartiers	 Adjointe au maire Danièle RAVINAL Finances Budget Commande Publique	 Adjoint au maire Joseph FINO Urbanisme Travaux	 Adjointe au maire Joëlle LAKS Personnel, Nouvelles technologies Communication	 Adjointe au maire Marie-Pierre CAPELA Affaires scolaires Petite enfance CMJE
 Adjointe au maire Marie-Aurore GOTTA SMADJA Culture - Patrimoine Tourisme Cultes	 Adjointe au maire Roseline FOUCOU Associations, Comité de Jumelage Troisième âge	 Conseiller municipal Patrick BOUBEKER Environnement Salubrité publique Cimetière	 Conseiller municipal Jean-Claude LE TALLEC Affaires Electives Domaine Public Protocole	 Conseillère municipale Sandrine BELTRA	 Conseiller municipal Joël PICOT	 Conseillère municipale Pascale TREQUATTRINI
 Conseiller municipal Daniel RE	 Conseillère municipale Huguette BORELLI	 Conseiller municipal Joël BIAU	 Conseillère municipale Dalel CHAOUICHE	 Conseiller municipal Frédéric GANDIN	 Conseillère municipale Alexandra DELGADO	 Conseiller municipal Bernrad ZUCK
 Conseillère municipale Huguette BERTRAND	 Conseiller municipal Marc MERMET-MEILLON	 Conseillère municipale Laurence CREMADES	 Conseillère municipale Monique BESSET	 Conseiller municipal Jean-Paul BOUTIER	 Conseiller municipal Jacques DAVIGNON	 Conseillère municipale Céline MANDON-BONHOMME
 Conseiller municipal Régis CHEVROT	 Conseillère municipale Jocelyne CHOLLEY	 Conseiller municipal René GRISOLLE	 Conseillère municipale Aude MAIRESSE			

-  Liste Continuons tous ensemble pour Solliès-Pont
-  Liste Ensemble construisons l'avenir
-  Liste Solliès-Pont Bleu Marine
-  Liste Plus proche pour aller plus loin

Retour en images...



Exposition du COFC // 15-26 janvier



Peinture et sculpture au programme du Comité des Fêtes

Exposition du club de l'image // 21-23 mars



Des clichés sur le thème de la géométrie

Repas de fête des grands-mères // 12 mars



Gourmandises pour la fête des grands-mères

Carnaval de la crèche // 3 avril



Un beau voyage coloré vers les Antilles

Salon Art et Peinture // 9-13 avril



Un palmarès audacieux pour le salon de printemps

Chorale // 9 février



Le chœur des hommes de Cantadis

Retour en images...



Les Tréteaux Gardéens // 8 mai



Superbe prestation de la pièce "Toc Toc" de Laurent Baffie

Le Printemps du livre // 8 mai



Les auteurs locaux en dédicaces

Conférence de presse Festival du Château // 17 avril



Le programme 2014 dévoilé par les organisateurs

Le Petit Théâtre de Solliès-Ville // 18 janvier



En route pour l'aventure

Inauguration de l'Îlot de la Gare // oct. 2013



60 logements à caractère social à proximité de la gare

Plateforme Gapeau-Emploi // 16 mai



L'ouverture officielle par les autorités

Inauguration du Foyer Quiétude // nov. 2013



Rénovation totale pour la salle Quiétude

QUI CONTINUE À S'ÉQUIPER

La ville continue de moderniser ses structures, d'en bâtir de nouvelles et d'aménager l'espace afin de répondre aux attentes légitimes des Solliès-Pontois. Un souffle nouveau qui renforce la qualité de vie de sa population et accroît son attractivité.

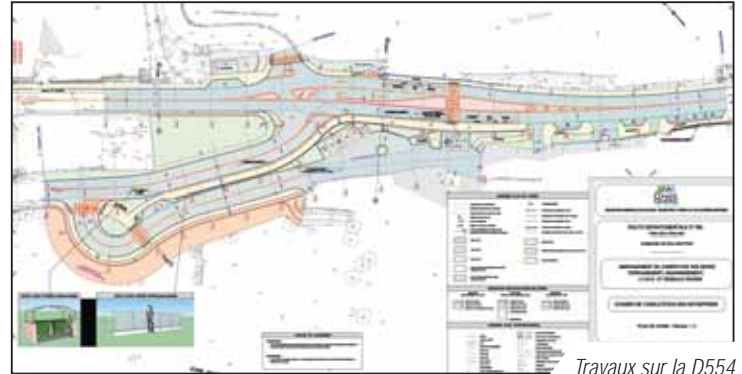
■ Aménagement de la D554 aux Sénés

Conséquence d'une urbanisation rapide et importante, la circulation sur la D554 qui dessert la vallée du Gapeau, connaît des points quotidiens de saturation. L'accès au hameau des Sénés, à la future caserne des pompiers qui verra le jour l'an prochain sur une parcelle voisine de 7 500 m² et aux installations sportives de la CCVG, nécessite d'importants travaux de sécurisation.

Le chantier a débuté et durera six mois. Il consiste à élargir la voie dans le but de créer un "tourner à gauche" et à déplacer un tronçon de l'avenue des Sénés.

Il permettra également de rendre plus fluide la circulation sur cet axe proche du rond-point de l'Enclos et de sécuriser le débouché du chemin de "Ma verte vallée", ainsi que les traversées piétonnières en créant du stationnement aux abords du hameau.

En raison de la fréquentation importante, le trafic sera maintenu durant les travaux. Les coupures de circulation seront très ponctuelles afin de minimiser la gêne occasionnée aux usagers.



Travaux sur la D554

■ Les travaux d'intérieur au Château

Le Château des Forbin acheté par la ville en 1998 est en chantier depuis quelques mois, pour créer un pôle administratif et culturel. En 2015, il sera le siège de la nouvelle mairie et la vitrine culturelle de la ville.



Travaux intérieurs au Château

La partie administrative s'installera dans les étages, tandis que le rez-de-chaussée (Grandes salles d'exposition et de conférence, cour intérieure et parvis destiné au théâtre et aux concerts), deviendra le symbole d'une ville vivante et attrayante.

L'essentiel du gros œuvre est achevé. Les planchers ont été démolis et reconstruits, le vieil ascenseur démonté, les façades en briques renovées et consolidées et deux extensions latérales créées.

Les différents corps de métier travaillent actuellement à l'intérieur du bâtiment pour installer les réseaux électriques, la plomberie et les fenêtres. Les 130 volets sont actuellement réalisés en régie dans l'atelier menuiserie du Centre Technique Municipal.

Le déplacement de la mairie au château va libérer l'actuel bâtiment et permettre un programme immobilier d'une quarantaine de logements.

A la demande de la commune, l'Etablissement Public Foncier a acquis la parcelle voisine où était implantée la Nougaterie Teisseire.

En bref

Quartier de l'Alibran :

Un nouveau parking a été réalisé près de l'impasse des jardins d'Elise, offrant 28 places supplémentaires. Une bouffée d'oxygène pour les riverains et une sécurité accrue pour les parents accompagnant leurs enfants à l'école toute proche.

Tennis-Club :

2 courts de tennis couverts ont vu la rénovation de leurs surfaces de jeu par une entreprise spécialisée. La ville a effectué en régie un nettoyage en profondeur de l'ensemble des courts extérieurs.

Quartier de la Gare :

A côté de la coopérative vinicole, la commune a fait désamianter et démolir un ancien hangar afin de créer 60 places de parking supplémentaires, à proximité immédiate de la gare et du collège Lou Castellas, accessibles par le passage piéton sous la voie ferrée.

Eglise Saint-Jean-Baptiste :

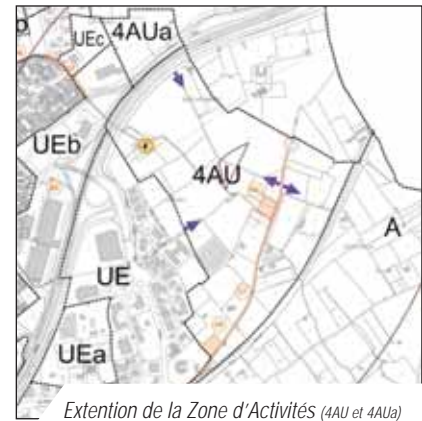
Le chœur de l'église a souffert de dégâts des eaux importants qui ont nécessité la réfection des enduits et de la fresque. Cette dernière a été renovée par une entreprise spécialisée. Les charpentes de l'édifice ont été réparées, traitées et renforcées.

■ Extension de 30 ha pour la zone d'activité

Comme l'habitat, l'emploi est l'une des priorités de la politique municipale. L'installation de populations nouvelles, notamment celle des jeunes actifs, appelle à un développement de l'offre locale d'emplois. Les 120 établissements installés dans l'actuelle zone artisanale sont aujourd'hui insuffisants. Le Plan Local de l'Urbanisme approuvé en 2012 a prévu la création de 30 hectares en continuité avec le site de la Poulasse. En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la commune souhaite aménager ce secteur afin d'accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et génératrices de taxes. Les études de sols et hydrauliques ont été réalisées. Une consultation va

être lancée afin de désigner le bureau qui sera en charge des études pré-opérationnelles (environnementales, urbaines, programmation et concertation publique) afin de pouvoir démarrer les travaux d'aménagement dès 2016. Ainsi, l'installation des premières entreprises sur ce nouveau site, correspondra à la livraison de la première tranche des logements du futur Ecoquartier des Laugiers-Sud. Les artères de la zone sont actuellement réhabilitées les unes après les autres. Ainsi, après l'avenue de l'Arlésienne, l'avenue du Lion a bénéficié d'une rénovation totale de la chaussée et des trottoirs. Cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel d'investissement afin de

rendre la zone d'activités plus fonctionnelle (espaces verts, cheminements piétonniers avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite, signalétique, piste cyclable...).



■ Espace Sainte-Christine



Construction de l'espace Sainte-Christine

Ce nouveau bâtiment a ouvert ses portes il y a quelques mois dans le quartier de Sainte-Christine qui regroupe 3500 habitants (dont 500 enfants de 0 à 18 ans), soit près de 30 % de la population de la commune.

Ce projet apporte enfin les équipements et les services publics dans ce grand quartier qui en était dépourvu.

Il comprend un bâtiment de 283 m² à l'architecture résolument moderne et originale tant par ses formes que par le choix des matériaux. Il abrite un espace petite enfance pour le Relais d'Assistance Maternelle, ainsi qu'un lieu de rencontre pour les adolescents avec une bibliothèque, un salon propice aux échanges et un espace d'expression pour la danse et les animations. Ces nouveaux locaux sont occupés et gérés par les équipes d'animation du Pôle Famille-Sport-Solidarité de la commune qui encadrent les jeunes.

Le projet comprend également l'aménagement extérieur du plateau avec l'extension du parking (26 places), l'installation d'aires de sport et de loisirs (basketball et boulodrome qui s'ajoutent au terrain de football synthétique Albert Guerrucci) et la création d'une placette et d'espaces verts réalisés en régie municipale. L'ensemble de ces équipements extérieurs est accessible à tous, notamment aux écoles toutes proches.

Ils complètent le "Plateau Mistral" qui devient un véritable lieu de rencontre intergénérationnel.

■ La Gare, le renouveau de tout un quartier

Les chantiers de l'îlot de la Gare et de l'avenue du 6^{ème} RTS se sont achevés par des travaux de renouvellement des réseaux eau et assainissement, l'effacement des réseaux aériens (électricité, téléphonie et éclairage public), le réaménagement des voiries et notamment du stationnement et des sens de circulation, les espaces verts, et la mise en place de conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif. Ces travaux d'envergure ont été menés dans un délai particulièrement réduit au regard de leurs complexités et ont nécessité une rigoureuse coordination des entreprises, afin de minimiser les nuisances. Ils ont été réalisés simultanément avec la construction des habitations de l'îlot de la Gare. L'ensemble constitue désormais une agréable voie de liaison de la gare vers le centre-ville.

Ces réalisations annoncent le renouveau de ce quartier et en font un lieu de vie important. Après des décennies de sommeil, il est aujourd'hui un espace en pleine mutation, de part et d'autre de la voie ferrée, riche de nouveaux habitants, de nouveaux services et bientôt d'une desserte ferroviaire régionale améliorée.

La ville se doit d'anticiper ce proche avenir par des aménagements déjà engagés : piétonniers accessibles et arborés, mobiliers urbains originaux, logements fonctionnels et confortables, multiplication des places de stationnement. Un giratoire a été réalisé pour permettre le retournement des véhicules, y compris des bus, afin de favoriser l'intermodalité des moyens de transport.

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

Le Festival du Château

Renseignements & réservations

Office de tourisme de la Vallée du Gapeau :

04 94 28 92 35

Heures d'ouverture : 9 h / 12 h et 14 h / 18 h - Samedi de 10 h à 12 h

1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont

www.festivalduchateau.fr

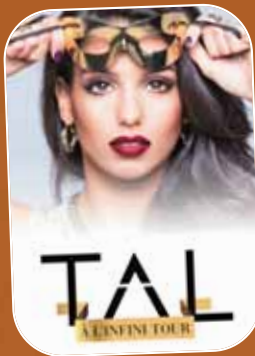
Ouverture des portes : 19h - Buvette & restauration

Du 9 au 12 JUILLET



PROGRAMMATION 2014

Mercredi 9 juillet à 21h30



Tarif : 39€

1^{ère} partie
Corson

Tal

Depuis la sortie de son 1er album intitulé "Le droit de rêver" et vendu à 400 000 exemplaires, Tal est restée discrète sur la scène live, choisissant des moments forts pour construire son expérience scénique : en 2011 les premières parties d'Alicia Keys à Bercy et de Christophe Maé au Casino de Paris, puis une dizaine de concerts à guichets fermés sur les scènes estivales en 2013. "A l'infini Tour" permettra enfin à cette artiste complète d'exprimer tout son talent à travers un spectacle à son image : authentique et musical.

Vendredi 11 juillet à 21h30



Tarif : 43€

1^{ère} partie
Face

Vanessa Paradis

Love Song, titre de son dernier album et de sa tournée ressemble aux vraies histoires d'amour : des émotions contrastées et partout le cœur au chaud, une mélancolie soyeuse sous tous les sourires, la voix vaillante qui passe tous les gués. Élégante, sincère, grave, généreuse, elle a enregistré des chansons d'amour qui ne racontent pas des fantasmes roses et ciel, mais la vérité du cœur, une fois de plus elle a fait mouche.

Samedi 12 juillet à 21h30



Laurent Gerra

Imitations remises au goût du jour, medley et parodies sur des voix inédites, Laurent Gerra propose un spectacle dans la grande tradition du music-hall. Toujours accompagné de l'orchestre de Frédéric Manoukian, ses imitations, son esprit satirique et sa lecture décalée de l'actualité continuent de séduire les Français.

Parterre chaises (Carréd'or) 54€

Gradin 49€

Parterre chaises dans le fond 44€



■ L'été avec l'association des commerçants à 21h30

> **Lundi 14 juillet** : Bal populaire avec DJ

> **Samedi 19 juillet** : Soirée reggae

> **Samedi 2 août** : Soirée variété music-hall

> **Samedi 9 août** : Soirée salsa

> **Samedi 16 août** : à 19h : Zumba suivie de

la soirée "années 80" avec orchestre à 21h30

Tous les événements ont lieu sur la Place du Général de Gaulle et leur accès est gratuit / www.commerçants-solliespont.com

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

■ Fête de la Sainte-Christine

Du 24 au 27 juillet
dans le centre-ville

- **Judi 24 juillet**
20h30 : Procession
22h : Soirée dansante avec les
"Coureurs d'océans"
- **Vendredi 25 juillet**
22h : Soirée jeunes

- **Samedi 26 juillet**
22h : Soirée dansante avec la
"Belle époque".
 - **Dimanche 27 juillet**
22h : Soirée cabaret avec les
commerçants
- Réservations :**
06 30 36 73 30 / 04 94 30 55 00

■ Gala de danse avec Terpsichore



Samedi 28 juin à 21 h
Danse sous les étoiles avec le centre Terpsichore

Sur le parvis
du Château

■ Festival de Comédie

par l'Amphitryon Théâtre du P'tit Hang'art :

- **Vendredi 18 juillet à 21 h :**
"Potiche" de Barillet et Grédy
 - **Samedi 19 juillet à 21 h :**
"La main dans le sac" de Van Zandt et Milmore
 - **Dimanche 20 juillet à 21 h**
"Panique aux urgences" de Maxime Daye
- 1 spectacle acheté à 14 € ou tarif réduit (senior étudiant
chômeur) à 11€ et scolaire 6 €, le ou les suivants à 6 €, réduit
à 5 € et scolaire à 3 €
- Réservations au **06 14 22 18 38**



la troupe
du P'tit
hangard

■ Festival Théâtre Poquelin

Sur le parvis du Château

- **Lundi 21 juillet à 21 h :**
"Chat en poche" de Feydeau
 - **Mardi 22 juillet à 21 h :**
"Marius" de Marcel Pagnol
 - **Mercredi 23 juillet à 21 h :**
"Tailleur pour dames" de Feydeau
- Réservations :**
06 30 36 73 30 / 04 94 30 55 00
- **Tarifs :** 15€ pour les adultes et 9€ pour les moins de 12 ans



■ Cinéma Plein air

Séances gratuites sur
le parvis du Château

Mardi 29 juillet à 21h
Jappeloup



Mardi 05 août à 21h

Marius



Mardi 26 août à 21h
**le volcan
Eyjafjallajökull**



14-21 août



Festival International de piano

pour tous les goûts et toutes les envies

Guillaume Coppola

Jeudi 14 août à 21h

Piano
Schubert
Ravel
Liszt



David Bismuth

Dim. 17 août à 21h

Piano
Bach & ses
fils
Mozart
Haydn



Camille Thomas

Lundi 18 août à 21h

Violoncelle &
David Bismuth
au piano
Schumann
Beethoven
Schubert
Piazzola



Lukas Geniusas

Mardi 19 août à 21h

Piano
Soirée
Chopin



Edna Stern

Mer. 20 août à 21h

Piano
Chopin
Beethoven



Roustem Saïtkoulov

Jeudi 21 août à 21h

Piano
Ravel
Schumann
Moufforgfki



■ Informations pratiques

Billetterie dans les locaux de GapeauFm
au 18, avenue des Aiguiers à Solliès-Pont
Du lundi 28 juillet au mercredi 20 août
Ouvert de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h en semaine
De 16 h à 19 h les samedis et dimanches

Programme définitif bientôt sur le site
musiquealacour.fr

Ouverture sur place le soir des concerts de 20 h à 21 h
Tarif : 25 € 3 récitals différents achetés = 1 offert
Placement numéroté sauf pour le récital gratuit
du 16 août à 18 h 30
En cas de pluie, les récitals ont lieu à la salle des fêtes.

Renseignements et réservations au : **06 19 75 22 15** www.musiquealacour.fr



L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

18^{ème} FÊTE DE LA FIGUE

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 août

Vendredi 29 Août

- **21h** : Grand repas sur la place du village et son "Menu tout à la Figue" concocté par des chefs de la région avec les figues de Solliès-Pont - **Animation Kontrast**
- Concours de boules organisé par la Solliésine

Samedi 30 et Dimanche 31 Août

- **9h à 20h** : Marché dans les rues du village et au boulodrome avec des produits locaux et régionaux.
- Animations diverses, promenades en charrette chevaux, ballons, maquillages avec le clown Patrick Atrack, orgue de barbarie, orchestre de rue, peluches géantes, exposition de voitures et autres surprises. **Animation Christian Vidal**. Espace Restauration et démonstrations culinaires au Boulodrome

Samedi 30 Août

- **8h30** : Randonnée pédestre le long des champs de figuiers avec les randonneurs craurois.
- **10h30** : Défilé dans les rues du village avec le groupe de musique "Baton rouge", chevaux charrettes, véhicules anciens de l'association rétro passion avec le duo "Les ans chantés" et leur orgue de barbarie, départ du château de Solliès-Pont
- **11h** : Inauguration de la 18^{ème} Fête de la Figue avec les personnalités, visite des stands, apéritif sur la place du village, lâcher du ballon géant
- **14h 30** : Grand Quizz de la Figue sur la place du village, nombreux lots
- **15h-17h** : Démonstrations culinaires avec des chefs de la région
- **16h 30** : Défilé de sous vêtements et vêtements avec la boutique le Printemps de Solliès-Pont
- **18h** : Election du bébé figue 2014 et cadeaux pour tous les bébés
- **20h** : Repas du Rotary au château



Dimanche 31 Août

- **8h30-12h30** : Randonnées pédestres avec les randonneurs craurois
- **10h** : chapitre et Intronisation des Amis et des Chevaliers de la Figue par la Confrérie des Amis de la Figue place du village
- **11h** : Messe et bénédiction des Confréries
- **12h** : Aubade musicale devant l'église et défilé des confréries vers le château
- **11h** : "Master Figue" sous la houlette du chef cuisinier Jo Vally sur la place du village.
- **12h30** : Apéritif et repas des Confréries au château
- **13h** : Démonstrations culinaires sur la place avec Gui Gedda et Olivier Schelle
- **15h** : Démonstrations culinaires avec des chefs de la région au boulodrome
- **16h** : Concours de chant "Star de la Figue 2014" avec Guy Salaun et ses musiciens professionnels.
- **17h 30** : Remise des prix des différents concours
- **18h 30** : Lâcher de ballons

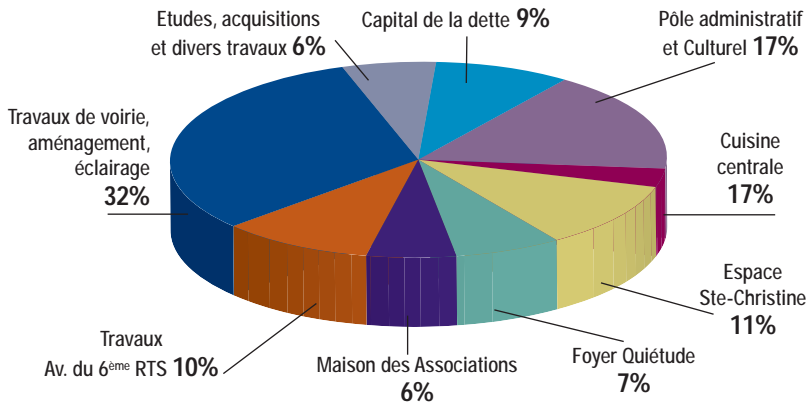
Et pendant toute la Fête

- Espace restauration, traiteurs et démonstrations culinaires au boulodrome.
- Menus à base de figues dans tous les restaurants du canton.
- Des professionnels, des exploitants, la Copsolfruit et le Syndicat de défense de la Figue de Solliès seront là pour renseigner, expliquer, donner des conseils techniques de taille et de traitement sur le figuier et son fruit.
- Des navettes gratuites seront à disposition des visiteurs des différents parkings en direction du centre-ville.

Le bilan financier

Notre investissement 2013 : 5 174 854 €

Répartition des dépenses d'investissement 2013

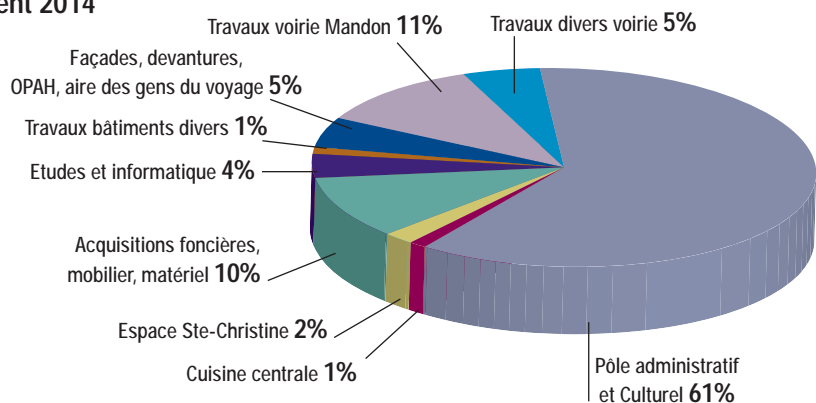


L'année 2013, la dernière année du mandat, a vu s'achever les chantiers du restaurant scolaire et de l'espace Ste Christine, la rénovation de la Maison des Associations et du Foyer Quiétude. Elle a également vu démarrer une opération d'équipement d'envergure, à savoir les travaux du Château pour la construction d'un Pôle Administratif et Culturel.

Notre investissement 2014 : 3 321 195 €

Répartition des dépenses d'investissement 2014

L'investissement prévisionnel pour 2014 s'élève à 3 321 195 €. Trois projets essentiels pour la commune sont au programme pour une année charnière d'élection. La poursuite de la rénovation du château, l'achat de l'espace du tri postal, les travaux de voirie pour l'avenue de la liberté. Ces travaux sont complétés par la participation de la commune pour l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).



Budget de fonctionnement réalisé en 2013 et prévisionnel pour 2014

Dépenses	Réalisé 2013	Prévisionnel 2014
Charges à caractère général	2 332 720,46	2 642 857,00
Charges de personnel (rémunérations etc.)	8 749 614,52	9 048 500,00
Fds de péréq ress intercom & com	29 245,00	28 200,00
Autres charges de gestion courante	1 294 286,37	1 291 772,00
Intérêts emprunt	350 739,58	358 600,00
Charges exceptionnelles	20 266,10	19 584,00
Dotation aux provisions	42 600,00	0,00
Total dépenses réelles de fonct.	12 819 472,03	13 389 513,00

Les recettes de fonctionnement, comme annoncées par l'Etat, sont en baisse pour 2014 : 100 000 € de réduction pour la dotation. À cela se rajoutent les dépenses supplémentaires obligatoires comme la réforme des rythmes scolaires estimée à un coût annuel de 160 000 €.

En 2013, nos dépenses ont été réalisées à hauteur de 97 % soit 3 % d'économie par rapport au budget prévisionnel voté. En ce qui concerne les recettes, elles ont été exécutées à 104 %.

Recettes	Réalisé 2013	Prévisionnel 2014
Produits des services et ventes	979 500,61	993 438,00
Impôts et taxes	8 508 558,24	8 515 052,00
Dotations et participations	3 883 603,13	3 842 837,00
Autres produits de gestion courante	93 927,17	40 500,00
Produits exceptionnels	126 365,60	10 000,00
Remboursement assurance personnel	350 093,80	200 000,00
Total recettes réelles de fonct.	13 942 048,55	13 601 827,00

Ces résultats ont permis de dégager une capacité d'autofinancement satisfaisante pour le financement des investissements.

L'endettement de la commune est stable soit 811 € par habitant contre 1396 € pour une moyenne départementale.

Une stratégie de développement urbain volontariste

Depuis six ans, la ville a engagé une politique audacieuse de l'habitat. Elle se décline en deux volets : la construction de nouveaux logements et la rénovation des bâtis anciens.

////////// Pour appréhender les besoins légitimes d'une population qui s'accroît et dont la ville a besoin pour assurer son développement et garantir son économie, la création de logements nouveaux est une obligation morale et légale. Morale, parce qu'il lui faut répondre à la demande, notamment celle de jeunes actifs qui souhaitent s'installer sur la commune. Légale, parce qu'elle se doit d'être en conformité avec la loi Duflot qui impose, à l'horizon 2025, la construction 740 logements à vocation sociale, en plus des 468 existants. Un défi majeur assorti d'une forte pénalité en cas d'échec.

////////// Le Marcel Pagnol construction de 41 logements

Après les Jardins de Solliès, complexe immobilier situé au quartier des Terrins, après l'îlot de la Gare et ses 60 logements sociaux, le chantier de l'immeuble "Marcel-Pagnol" sera lancé en fin d'année. La commune a cédé à Var Habitat un terrain à proximité du groupe scolaire Jean-Moulin, afin de réaliser un collectif de 41 logements locatifs sociaux (du T2 au T5).

Cette opération de renouvellement urbain va mettre sur le marché des logements fonctionnels, adaptés aux besoins des jeunes générations comme des anciennes, à forte



Projet Marcel Pagnol

valeur ajoutée énergétique et qui bénéficieront de la proximité des équipements publics, des commerces et des services. L'architecture du bâtiment s'inspire de celle du centre-ville et s'inscrit dans la continuité de l'existant. Le chantier démarrera fin 2014 pour une livraison en 2015.

////////// Construction de 400 logements aux Laugiers sud



Ecoquartier des Laugiers

Durant de très nombreuses années, le sujet a souvent été évoqué. L'urbanisation de cette friche de 8 hectares en plein cœur des espaces bâtis est en passe de devenir une réalité sous la forme d'un Ecoquartier.

Août 2010, la déclaration d'utilité publique est prise par arrêté préfectoral et durant les trois années qui suivent, les négociations sont menées par l'Etablissement Public Foncier pour l'acquisition des terrains. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Un chantier de cette taille ne peut être mené à bien qu'avec le consentement des riverains et de la population dans son ensemble. Deux réunions publiques d'informations ont permis d'exposer le projet en détail et de répondre aux interrogations des Solliès-Pontois. Dans le même temps, un comité de consultation composé de 25 personnes, s'est réuni à 3 reprises dans le but d'établir des propositions qui ont été intégrées au pré-projet élaboré par le cabinet d'architectes Tangram.

Ce projet d'envergure comprend 400 logements dont 40 % à vocation sociale. Il répond aux exigences environnementales et énergétiques prévues par la charte Écoquartier signée en mai 2013. Par exemple, les maisons individuelles seront implantées en périphérie pour assurer la continuité avec le pavillonnaire existant.

Les petits collectifs (R+2 ou R+3) seront placés au centre et orientés est-ouest pour profiter au mieux de l'ensoleillement. Tous les bâtiments seront construits avec

des matériaux performants en accord avec les normes phoniques et énergétiques.

Enfin, le patrimoine paysager sera préservé comme les canaux arrosants, témoignage du passé agricole de la commune. Après consultation des aménageurs de juillet à octobre, les travaux débuteront au début de l'année prochaine, pour la livraison d'une première tranche en 2016.

Rénovation des logements vétustes dans le centre

Si construire de nouveaux logements est un aspect important de la politique de la ville menée par la municipalité, l'autre volet majeur reste la réhabilitation des immeubles les plus vétustes, notamment ceux du centre ancien. Dans la perspective d'encourager les propriétaires à réaliser les travaux nécessaires à une remise sur le marché locatif, la commune a engagé en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Région et le Département, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle se déroule sur 3 ans (2014/2016) avec pour objectif la rénovation de 90 logements sur un périmètre défini, qu'ils soient occupés par leurs propriétaires ou par des locataires. L'investissement communal s'élève à 622 000 € sur l'ensemble du plan triennal.

Ce dispositif d'aides et d'accompagnement à destination des propriétaires vise à encourager les efforts en matière de rénovation de l'habitat privé ancien (reconversion des biens vacants, remise aux normes des logements inconfortables, création de logements de qualité avec des loyers accessibles, adaptation des logements aux difficultés liées au vieillissement ou au handicap, action enfin en faveur des économies d'énergie). Les aides financières peuvent couvrir de 45 à 80 % des dépenses éligibles.

Une équipe de suivi-animation est en place depuis octobre dernier. Elle se compose de 5 personnes dont un architecte, un diagnostiqueur thermique et une chargée d'opération présente tous les mercredis, jeudis et vendredis au Centre Technique Municipal.

Renseignement : Priscilla Quipourt au 04 94 13 82 52.

Réfection de l'immeuble Le Provence

Bâti en 1961, l'un des plus anciens collectifs de la ville, le Provence, situé avenue de Beaulieu (à proximité de la Gare), vient de subir une série de travaux de réhabilitation pour un montant de 500 000 euros.

Ils concernent les 8 logements avec l'installation de portes anti-effraction, de menuiseries double vitrage et la mise aux normes des réseaux électriques. Le hall d'entrée et la cage d'escalier ont été repeints.

Le bâtiment lui-même a subi des travaux de rénovation avec le remplacement complet des tuiles, des bois défectueux de la charpente, la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur et le ravalement des façades.



Réhabilitation de l'immeuble "Le Provence"

Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants a pour objectif de permettre aux plus jeunes de comprendre le fonctionnement de leur ville tout en favorisant l'exercice de la citoyenneté par la réalisation de projets pour l'intérêt général.

La démarche est la même que pour leurs aînés : élections dans les écoles et les collèges, constitution de groupes, création de commissions et de séances de travail régulières. En confrontant leurs idées, ces jeunes élus expérimentent les différentes étapes auxquelles sont confrontés leurs aînés lors de la construction d'un projet : exposer un point de vue, défendre une idée, argumenter pour choisir, décider collectivement puis valider les choix.

Durant ce 2^{ème} semestre de l'année scolaire, la commission "sport" a organisé un tournoi destiné aux élèves de CM1 et CM2 de toutes les écoles élémentaires.

Au programme, course de relais, course de vitesse, matchs de football, jeux d'adresse. Cette demi-journée s'est achevée par une "flash mob" suivi d'une collation. Cette même équipe a travaillé sur la possibilité d'installer un point d'eau à proximité du skate Park. Unique à Solliès-Pont, ce skate Park s'étend sur une surface de 525 m² et attire de plus en

plus de jeunes.

De son côté, la commission "solidarité" a organisé une rencontre le 21 mai dernier avec les seniors de la maison de retraite "les Figuiers". Le maintien d'un lien intergénérationnel entre les enfants et leurs aïeux est un acte de solidarité, mais aussi une manière de transmettre et de recevoir un savoir-faire, une expérience, un patrimoine culturel.

Le devoir d'un élu, c'est aussi de participer aux manifestations patriotiques. Lors de la cérémonie du Souvenir des Victimes et Héros de la déportation, les enfants ont lu un extrait de "Nuit et Brouillard" de Jean Ferrat sur la déportation.

L'engagement des jeunes du CMJE est une reconnaissance, une affirmation de valeurs auxquelles chacun croit.

C'est aussi participer de façon volontaire et active à la vie collective de Solliès-Pont.

Le pédibus

Pédibus à Mistral : toujours plébiscité!

Après quelques années d'expérience, le succès est toujours au rendez-vous. Pour la rentrée scolaire 2014/2015, venez rejoindre les parents volontaires pour accompagner nos enfants jusqu'à l'école.

Faites vous connaître auprès des deux directeurs d'écoles.



Les parents d'élèves bénévoles

Centre Aéré et Espace Jeunesse



Semaine Africaine en Février



Une semaine de stage à Gapeaufm pour les pré-ados

Accueil de la petite enfance, éveil culturel, développement sportif, soutien aux établissements scolaires, actions de santé, activités périscolaires, éducation à la citoyenneté, soutien aux apprentissages, promotion des accueils collectifs de mineurs..., la Ville consacre plus de 6 millions d'euros par an pour sa politique en faveur de la famille.

Focus sur la Jeunesse

Les enfants et les adolescents sont des acteurs à part entière de notre ville. Tous les adultes ont la responsabilité collective de veiller à leur bien-être, leur développement et leur émancipation.

Depuis plus de 6 ans, la municipalité n'a eu de cesse de développer les structures d'accueil et d'améliorer la qualité des espaces et des équipements. Les projets reposent sur une équipe d'animation professionnelle, motivée et passionnée, sans oublier la qualité. Le centre de loisirs "La Débrouille" qui accueille les enfants de 3 à 9 ans, a atteint un taux de remplissage exceptionnel de plus de 90% en 2013.

Une nouvelle fois récompensé

Dans le cadre de l'opération "Un dessin contre la faim", les enfants de "La Débrouille" ont récolté plus de 500 euros reversés à l'association "Action contre la faim". Une implication solidaire et collective qui favorise l'engagement de nos enfants au service des plus démunis.

Une politique de prévention renforcée

Nous fêtons les "1 an" de l'espace Sainte-Christine. Les adolescents sont de plus en plus nombreux à fréquenter l'espace. Depuis janvier, le service jeunesse accueille les jeunes en difficulté scolaire tous les lundi et vendredi soir en partenariat avec la Ligue Varoise de Prévention. Sainte-Christine devient un véritable espace d'échange, de partage et de loisirs pour nos jeunes.



Session B.A.F.A (février-mars)

Les prochains rendez-vous

Tous à Vélo, place de l'église

L'espace jeunesse fête la grande journée du vélo, le dimanche 29 juin de 9h30 à 16h. En famille ou entre amis, tous en selle, on pédale et on profite de cette journée conviviale et festive ! Vous découvrirez les vélos californiens, les vélos "calèche", les vélos "stepper" sur un parcours sécurisé. On retrouvera comme chaque année une ambiance familiale et chaleureuse pour cette journée consacrée aux cyclistes et aux rollers.

Apportez votre pique-nique pour un arrêt bucolique à l'espace Molins avant la grande balade, à vélo bien-sûr (rendez-vous à 14h au stade Jean Murat).

Du 8 juillet au 14 août, ils seront plus de 200 enfants à fréquenter quotidiennement les accueils de loisirs. L'été sera une nouvelle fois riche d'activités et de projets. Les actions des animateurs visent à renforcer la capacité des individus à vivre et à agir ensemble. Ainsi, l'équipe des maternelles a imaginé un voyage à travers les contes et les histoires de nos grands-mères alors que les 6-9 ans se transporteront dans les bandes dessinées des supers héros, tandis que les préados visiteront le Farwest. Enfin, pour les séjours à l'extérieur, les adolescents et préadolescents vivront l'expérience unique de passer des vacances en Savoie dans un gîte en gestion libre. Avec un maximum d'autonomie, ils vont se partager les tâches du quotidien comme les courses, la cuisine, le ménage...

Sport et associations

En images

Une ville qui a du talent

Basket // 1^{er} juin



le tournoi des Benjamins

Rugby // 12 avril



le tournoi des Benjamins

Judo // 02 mars

Tournoi de printemps des petits judokas du Dojo St-Victor

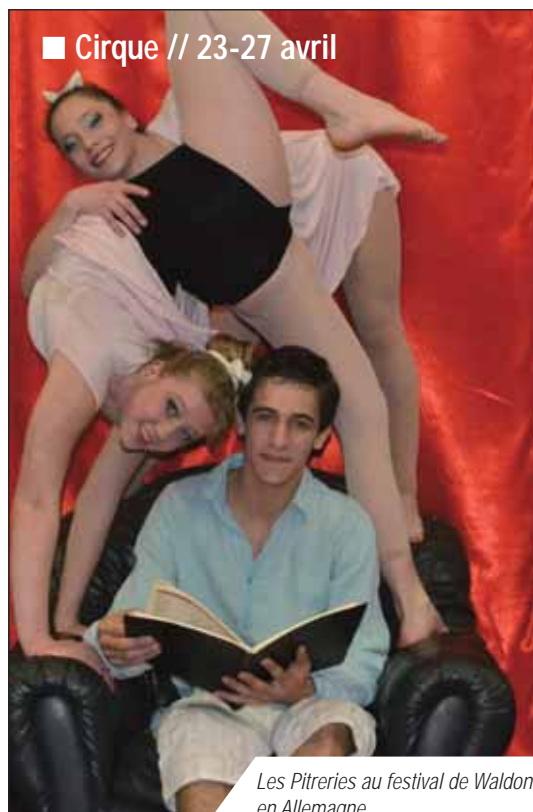


Danse

La troupe du centre Terpsichore prépare le spectacle de fin d'année



Cirque // 23-27 avril



Les Pitrieres au festival de Waldoni en Allemagne

Gymnastique // 17-18 mai



Championnat de France à Bourg-en-Bresse

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Dans le cadre du FISAC, 3 panneaux indicateurs ont été installés sur les parkings du centre-ville : Rezzonico, Autran et Salle des Fêtes. Cartographie et coordonnées pour faciliter l'accès à la clientèle à partir des aires de stationnement.



La Cava 20

Vins, Champagne, Whisky, Rhum,
Produits régionaux
ZAC de La Poulasse
04 94 33 37 03



Opticiens Krysz

Lunettes, lentilles et lunettes de soleil
4, rue de la République
04 94 28 97 81



Pompes Funèbres du Gapeau

Entreprise Indépendante
43, rue de la République
04 94 21 35 61



Tatouages Crazy Ink

Tatouages et maquillage semi-permanent
Rue de la République
06 24 80 91 30



Ambiance et Harmonie

Objets de décoration d'intérieur,
idées cadeaux
38, Av. du Lion - ZAC de La Poulasse
04 94 23 28 30



Irepair 83

Réparation en téléphonie mobile
Réparation 100% Apple
Place du Monument aux Morts
06 50 30 66 64



Canin Félin Malin

Magasin spécialisé en alimentation
et accessoires
ZAC de la Poulasse - 15, av. Bernard Palissy
04 94 12 02 31

GROUPE "ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR"

Tout d'abord MERCI aux 1201 sollièspontoises et sollièspontois qui, par leur vote nous permettent en leur nom de s'exprimer et de suivre la gestion de notre commune.

Nous saluons Martine AUTRAN et Jean-Pierre LUQUAND qui ont laissé leur place à deux jeunes conseillers municipaux (Céline BONHOMME et Jacques DAVIGNON) et Nathalie LETINNIER, Sylvie MAESTACCI et François ROCHE nos précieux colistiers lors du mandat précédent.

Le 30 mars dernier le verdict des urnes a reconduit l'équipe sortante.

Nous n'avons pas pu rassembler une majorité d'électeurs autour de notre projet, fait de tolérance, de justice, de solidarité et de rigueur dans le respect de l'intérêt général, mais notre plus grand regret vient du nombre important d'abstentionnistes (3587 soit 39.20%) qui montre le désintérêt d'une partie de nos concitoyens pour ce qui touche à leur vie quotidienne et qui vient relativiser le résultat des listes en présence.

Le conseil municipal est en place et le groupe majoritaire a la légitimité, ce qui

ne le dispense pas de tenir compte de l'avis des groupes minoritaires et donc des propositions que nous serons amenés à faire.

Comme annoncé lors du premier conseil municipal nous abordons ce mandat avec la volonté de défendre l'intérêt général dans le respect des valeurs que nous portons.

Nous serons des élus attentifs et constructifs mais vigilants et critiques. Nous sommes prêts à coopérer à tous les projets engageant l'avenir de Solliès-Pont dans la mesure où on voudra bien nous écouter, voire nous entendre.

En effet nous sommes inquiets de la place que l'on semble vouloir donner à un groupe minoritaire dont les membres se revendiquent d'un parti aux antipodes des valeurs républicaines, comme le montre la désignation d'un de ses représentants au Conseil d'Administration du collège "LOU CASTELLAS" alors qu'aucun membre d'un autre groupe minoritaire, pourtant candidat, n'a été autorisé à siéger au C.A. du collège de "LA VALLEE DU GAPEAU".

Nous terminerons en évoquant la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et le désaccord avec notre Maire.

Nous avons rejeté sa vision hégémonique considérant que nous ne pouvons plus concevoir la C.C.V.G. comme un lieu d'affrontement entre les communes mais plutôt privilégier une plus grande coopération avec la mutualisation des moyens, des ressources et des dépenses pour permettre la réalisation de projets intercommunaux.

C'est à ce prix que nous pourrions espérer une participation réussie dans l'agglomération de Toulon qui se profile à l'horizon, avec le respect de l'identité de chacune de nos communes dans l'intérêt de leurs 30800 habitants.

Groupe

"Ensemble construisons l'avenir"

- Céline BONHOMME
- Jean-Paul BOUTIER
- Jacques DAVIGNON

SOLLIÈS-PONT BLEU MARINE

L'élection municipale de 2014 a vu l'entrée du Front National au Conseil municipal de Solliès-Pont.

En 2008, nous avons soutenu (discrètement) Monsieur GARRON pour faire barrage à une gauche dangereuse. La configuration de cette année était bien différente, et pour accéder aux souhaits de nos adhérents, nous avons présenté notre liste autonome.

Notre présence dans l'opposition se verra constructive, et destinée à veiller à l'application des programmes que vous avez plébiscité : sécurité renforcée, écoute et consultation des habitants, rejet des revendications communautaires, protection de notre identité, développement économique et attractivité de notre village.

A l'heure où l'Etat socialiste vide les poches des Français tout en diminuant les dotations aux communes, nous serons également vigilants quant à la pression fiscale et au bon usage de votre argent. Car la commune est faite pour vous servir, et non pour servir des intérêts particuliers.

Vous savez que le Front National ne cherche qu'à vous défendre : à Solliès-Pont comme ailleurs, vous pourrez compter sur nous.

Les deux élus de notre groupe restent à votre écoute : une campagne électorale c'est souvent beaucoup de belles promesses ; les six ans qui suivent doivent permettre de répondre aux légitimes aspirations des administrés. Nous vous informerons sur les permanences que la nouvelle

municipalité nous laissera tenir en Mairie.

Vous pouvez aussi nous joindre directement sur notre téléphone ou notre courriel :

Tél : 06 09 58 75 93

Mail : regis.chevrot@gmail.com

Groupe

"Solliès-Pont Bleu Marine"

- Régis CHEVROT
- Jocelyne CHOLLEY

Carnet Solliès-Pontois

Mariages*

- Sadia BENBOUZIANE et Jonathan GUERIN
- Dorothee BOISTEAUX et Christophe INNOCENTI
- Alexandra CARDOSO et Xavier BILLARD
- Loetitia LAZARO et Frédéric FORAY
- Lorène GODART et Christophe BIAU
- Nadine SABLÉ et Laurent DUPART
- Sonia ABIDI et Chaouki LAOUINI
- Françoise RAMEY et Lionel ARNAUD
- Candice COMBALAT et Florian ZORZIN
- Florence BARBIER et Laurent JÉGO
- Caroline JAUNAS Sébastien SALLE
- Alexia SAVERIEAU et Christophe BLANCON
- Mélanie WILLYNCK et Yohann PELLERIN
- Caroline CAMOIN et Bruno MINVIEILLE
- Eric DUBOIS et Karine MAFFEI
- Yvette DELEURY et Chantal BERTHELOT
- Julie BOUCHARD et Yoann PAIRE
- Nathalie SOIRAT et Anthony MANZANARES
- Olga ROS et Michel CERDAN
- Aurélie BASTIDE et Thibault LHUILLER
- Carole BOYER et Christophe DUPUY
- Marie-Henriette DRULA et Medhi GOJJIT



- Estelle MAROM et Maxime PETAGNA
- Angélique DURANT et Stéphane LEVANT
- Hafida DABARHI et Kharil BEN-SEGHIR
- Sonia FERRERE et Cédric ALAVOINE
- Virginie FRANCISCO et Loïc CARLIER
- Laurence DROUIN et Michel VIOLENTE
- Isabelle BODIN et Patrice CUCETTO
- Joseph STOLL et Maurice COSSALTER
- Josyane PREBOIS et Didier LERAMBERT
- Séverine HERNANDEZ et Juha LADSOUS
- Virginie GLEMAREC et Cédric GRAC
- Sophie BUECHELER et Sébastien NAVARRO
- Jade FAVRE et Florent PAYAN
- Raphaël DAUCHY et Sandrine TOMI
- Emeline GOMBART et Nordine OUAR

Naissances dernier semestre 2013*

- Thomas Antoine CHABRIEL
- Camille Noémie GALLARD
- Eden LHENRY GEA
- Emre Murat AYDIN
- Dan Jules Pierre VARENNES
- Romain RAYSSAC DELAHAYE
- Jean Jacques Louis L'HENAFF
- Léa Muriel Patricia PEIGNÉ
- Stella BERNIER
- Eloise Jacqueline CANDELLIER
- Mathilde Danielle Véronique Martine THOUÉ
- Jérémy MIGNONE
- Liana Gisèle Marie AUVRAY
- Antone Xaiver Florent HERAULT
- Giovanni Nicolas Francis CALIENNO
- Lucile Rose Larie-Liline ARDISSON

Naissances premier semestre 2014*

- Livio Marius CARBONI
- Thomas Eric FREJAVILLE
- Mélissa Victoria Laëtitia HUBRECHT
- Rafaëlla Caroline Danielle PANICO
- Elena Marie Jeanne BRINSTER
- Lana Alice Manon Jennifer BERNABE
- Elena Françoise Sandrine SALICE
- Sibylle Cassiopée Sophie ALBERT

Décès*

- Gilbert FALCO
- Eugénie STAUCH GRANGIRARD
- Catherine WEISTROFFER épouse SALDER
- Madeleine Rose POLGE Veuve ABRIAL
- Yvonne RIMBAUD Veuve CHIOZZA
- Nande GIUMELLI

*NB. Seuls les personnes souhaitant voir leurs noms figurer dans le bulletin municipal sont mentionnées.

Numéros utiles

Mairie :	04 94 13 58 00
Police Municipale :	04 94 00 47 36
Bureau Information Jeunesse :	04 94 13 88 99
Bureau Municipal de l'Emploi :	04 94 33 38 61
Centre Communal d'Action Sociale :	04 94 13 88 90
Collège Lou Castellas :	04 98 01 80 33
Collège de la vallée du Gapeau :	04 98 01 80 90
Communauté de Communes :	04 94 33 78 84
Crèche municipale :	04 98 01 81 41
La Débrouille :	04 94 33 37 67
Déchetterie :	04 94 35 14 28
Ecole maternelle Alphonse Daudet :	04 94 13 58 40
Ecole maternelle Houart Sauvat :	04 94 13 58 38
Ecole maternelle Frédéric Mistral :	04 94 13 58 37
Ecole maternelle Jules Rimbaud :	04 94 13 58 39
Ecole primaire Alphonse Daudet :	04 94 13 58 40
Ecole primaire Jean Moulin :	04 94 13 58 43
Ecole primaire Emile Astoin :	04 94 13 58 41
Ecole primaire Frédéric Mistral :	04 94 13 58 42
Ecole privée Notre Dame :	04 94 28 81 77
Encombrants et déchets verts :	04 94 27 87 31
Gendarmerie :	04 94 28 90 16
Halte-garderie :	04 98 01 81 40
Office du Tourisme :	04 94 28 92 35

Sud Concerts (Lic. 3-1029316) et la Mairie de Solliès-Pont présentent

FESTIVAL DU CHATEAU SOLLIES-PONT

9 JUILLET

TAL

11 JUILLET

VANESSA **PARADIS**

12 JUILLET

LAURENT **GERRA**

www.festivalduchateau.fr

Billetterie : points de vente habituels
Renseignements : 04 91 80 10 89 / 04 94 13 05 87



metronews

mac E O Q

KIA
KIA TOULON

Coca-Cola

FREQUENCE
SudFR

Chérie 95.3
FM TOULON

Intermarché

KIABI

Service Populaire

FISONI

ABC PNEUS

BRICO